2001 - 2011 : le Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud fête ses 10 ans d'actions pour nos rivières

Le S.B.O.S. remet en état la végétation des berges

Pourquoi remettre en état la végétation des berges ?

La végétation en bordure de cours d'eau joue un rôle essentiel :

- protection des berges contre l'érosion,
- filtration des polluants,
- limitation du réchauffement de l'eau grâce à l'ombrage,
- frein au ruissellement qui atténue l'effet des crues,
- valorisation économique du bois,
- abri pour la faune sauvage (Martin-pêcheur...).

La Sazée à Aviré

Les travaux réalisés par le S.B.O.S. depuis 10 ans

Depuis 10 ans, le S.B.O.S. a restauré 126 km de végétation des berges (abattage, élagage).
Ces opérations sont mises en œuvre de façon manuelle,
selon des techniques douces et sélectives qui respectent le fonctionnement des rivières.
Le Syndicat initie également des plantations d'arbres et arbustes.

La Nymphe avant les travaux

Pendant les travaux

Après les travaux

Pour aller plus loin ...

La végétation des berges est appelée ripisylve.
Les interventions sont engagées par des associations d'insertion comme l'A.S.D.I.E.S. ou Promo-Travail.
Elles sont financées à 80 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région des Pays de la Loire et le Département du Maine et Loire.
Des conventions sont signées avec les riverains qui s'engagent à :

- évacuer les bois,
- assurer l'entretien ultérieur,
- respecter et entretenir les plantations,
- mettre en place des clôtures pour éviter que le bétail n'accède dans le cours d'eau.